



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense et usage

Question écrite n° 74549

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie sur le « Rapport 2001 au Parlement sur l'application des dispositions des conventions ou traités internationaux relatives au statut de la langue française dans les institutions internationales », dans lequel il est indiqué que le cédérom « L'Europe parle aux Français », conçu et produit par le Centre européen de langue française de Bruxelles à l'occasion de la présidence française, a constitué un instrument utile à la diffusion de notre langue. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer à combien d'exemplaires il a été tiré et à qui il a été diffusé.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74549

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1620